

Agir Ensemble

**Attention !
5 mai 2005**

**Les 4 Jours
de Dunkerque
passent à Loos
Circulation
réduite en
centre ville
(voir en page 2)**

Vote du budget 2005

Le 29 mars, le Conseil Municipal s'est réuni pour examiner et voter le budget primitif 2005¹.

Les commissions municipales, groupes de travail et comités de pilotage ont travaillé, de nombreux projets sont proposés pour cette année ; citons, en vrac :

- la réorganisation de l'accueil de la mairie, qui vous permettra de trouver la quasi-totalité des services aux habitants regroupés sur un seul étage ;
- l'implantation de panneaux d'information dans divers lieux de la commune (abords des salles...) ;
- la poursuite de l'installation de mobilier urbain (plots, bancs, poubelles...) ;
- l'équipement de la salle de musique en instruments et matériel ;
- la poursuite des aménagements de sécurité aux abords des écoles ;
- le lancement des études pour le payasement de la route de Béthune, en collaboration avec la ville de Lens et la Communauté ;
- l'aménagement paysager du terrier du 15 ;
- l'aménagement des abords de la halle Salengro ;
- l'aménagement de l'ancien bâtiment "Équipact" de la ZAL en locaux pour les services techniques.

Il ne s'agit pas ici d'une liste exhaustive. Un encart dans le prochain Échos Loossois détaillera les plus importants d'entre eux.

Mais les projets d'une commune sont, bien souvent, tributaires d'aides extérieures : la salle Duvauchelle et le terrain Sikora, la halle Salengro, la maison de quartier André Bernard... et bien d'autres équipements n'auraient pas existé sans l'aide de l'Europe, de l'État, des Conseils Régional et Général... Or, les budgets prévus pour ces subventions tendent à

se réduire comme peau de chagrin : on le sait, l'État a de grandes difficultés à honorer ses engagements financiers, et les budgets européens ont été consommés. Ainsi, plusieurs de nos projets en cours devront sans doute être revus à la baisse, ou peut-être même annulés : le terrier du 15, les abords de la halle Salengro...

Ceci est également vrai des projets de services à la population par exemple.

Pour les jeunes

Pourtant, les choses bougent. Le local jeunes a ouvert ses portes dans la halle Salengro. Durant les vacances de printemps, Julie, notre animatrice jeunesse, y a accueilli une cinquantaine de jeunes. Ce lieu, qui leur est dédié, leur permet de se retrouver autour d'un baby-foot ou d'une partie de tennis de table, d'échanger, de trouver des informations. Des sorties à la patinoire, en VTT, au bowling leur ont également été proposées. Le local est dorénavant ouvert du mardi au samedi². Ce nouveau service, souhaité depuis longtemps par les Loossois, est mis en place dans le cadre du Contrat Temps Libre signé avec la Caisse d'Allocations Familiales.

C'est le résultat de plusieurs années de travail, de questionnaires, de réunions avec les familles. Un exemple parmi d'autres d'un projet qui a abouti grâce à une réflexion collective !

**Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.**

¹ Voir en page 3

² Voir en page 4

Concours photo de l'Office de Tourisme Artois-Gohelle

Du 25 avril au 16 septembre 2005, l'Office de tourisme organise sa seconde édition du concours photographique sur le thème "L'insolite dans les villes et villages de notre agglomération".

Ouvert à tous les photographes amateurs, ce concours a pour objectif de nous inciter à porter un regard neuf sur notre environnement quotidien.

Les photographies devront être prises exclusivement sur le territoire des 36 communes de l'agglomération Lens-Liévin. Les participants pourront concourir soit en catégorie Junior (moins de 16 ans), soit en catégorie adulte. Le concours est doté de deux prix d'une valeur de 150 € chacun à raison d'un gagnant dans chaque catégorie. Un jury composé de photographes amateurs et professionnels se réunira pour procéder à une sélection des meilleurs photos qui seront exposées du 14 au 16 octobre à la Mairie de Meurchin, puis tournera dans les communes.

Renseignements : Perrine Chevalon (03 21 72 66 52)

Nouveau tri sélectif : résultats encourageants

Quelques chiffres encourageants depuis la mise en place de la collecte mécanisée des déchets ménagers. Sur l'ensemble de l'agglomération, la collecte du verre a progressé de 17,4 % (de 860 à 1 010 tonnes), celle des "containers jaunes" de 215,20 % – non, il n'y a pas de faute de frappe ! – passant de 881 à 2 777 tonnes, celle des déchets "du container bordeaux" baissant elle de 31,2% (de 15 069 à 11 484 tonnes). Les quantités mentionnées sont celles de janvier-février 2004 pour les premières et janvier-février 2005 pour les secondes. Mention bien... avec encore un petit effort à faire pour la collecte du verre.

4 jours de Dunkerque le 5 mai : circulation perturbée

Le parcours

Rue Hoche

Rue Kléber

Rue Faidherbe

Av. du Général De Gaulle

Rue Roger Salengro

A l'occasion de cette course, le 5 mai prochain, la circulation sera perturbée de 14h à 17h30. Les coureurs cyclistes qui arriveront d'Hulluch par la route de La Bassée traverseront Loos-en-Gohelle en suivant l'itinéraire indiqué ci-contre et se dirigeront vers Lens.

Les routes du parcours seront interdites à la circulation ainsi que les rues Cassin, du Phénix et des Deux-Puits, l'impasse Vendeville et les voiries de la Résidence du Moulin à Vent. Le trafic de la route départementale provenant de la rue de Condé et se dirigeant vers la route de la Bassée sera dévié par la rue Thiers, la route de Béthune et renvoyé vers les échangeurs de la rocade minière.

Attention ! Le stationnement sur la chaussée sera interdit sur l'itinéraire de la course à compter de 14h. Les véhicules encore présents au moment de la course seront mis en fourrière par les forces de l'ordre qui contrôleront l'itinéraire avant le démarrage de la course.



La question du mois qui dérange...

L'éclairage la nuit pour les vélos, chevaux...

Vous nous avez dit : "il arrive que l'on rencontre dans la commune, surtout en hiver, quand la nuit tombe tôt, des vélos, ou des chevaux, qui ne sont pas équipés d'un système d'éclairage".

A un moment ou à un autre, nous avons tous vu, la nuit, rouler des vélos sans éclairage... C'est également vrai des cavaliers. Sans éclairage, face aux phares des voitures, ils sont pratiquement invisibles la nuit. Quel que soit le mode de déplacement, pensons au danger !

Sur un vélo, le code de la route rend obligatoire les dispositifs suivants : un éclairage actif (avant, arrière), un éclairage passif (arrière, et avant pour les vélos neufs), des cataroues (systèmes rétro-réfléchissants, accrochés sur les rayons des roues), des catadioptres sur les pédales.

De même, le cheval ou le cavalier doivent être munis d'une lampe blanche ou jaune à l'avant, et d'une rouge à l'arrière, entre la tombée de la nuit et le lever du jour, ou en cas de visibilité diminuée à moins de 200 m. Elles doivent être fixées à gauche de cheval ou du cavalier. Il est également conseillé de porter des maillots ou des bandes réfléchissantes.

Souvenons-nous : voir et être vu...

Le budget primitif 2005 en chiffres

Fonctionnement (dépenses) en euros

Fournitures, petit matériel, livres...	577 500
Assurances, locations de matériel, entretien et maintenance du patrimoine communal	546 500
Frais PTT, téléphone, fêtes et cérémonies, honoraires, impôts, frais divers	1 169 950
Charges de personnel	2 480 000
Frais financiers, charges exceptionnelles, opérations comptables	765 450
Virement à la section d'investissement	50 000
Total dépenses	5 589 400

Fonctionnement (recettes) en euros

Redevances	88 500
Impôts et dotations communautaires	3 000 500
Dotations de l'état et des collectivités	1 897 000
Divers (loyers, remboursements, opérations comptables)	603 400
Total recettes	5 589 400

Investissement (dépenses) en euros

Frais financiers et opérations comptables	771 800
Acquisition de matériel, véhicules	145 000
Travaux de bâtiments (1)	353 000
Travaux de voirie (2)	579 000
Autres travaux communaux (3)	1 686 000
Total	3 534 800

Investissement (recettes) en euros

Emprunts	2 007 000	56,77 %
Subventions	673 000	19,04 %
Récupération de T.V.A.	396 500	11,22 %
Autres (ventes, participations, amortissement, fonds communaux...)	458 300	12,97 %
Total	3 534 800	100,00 %

(1) dont aménagement de l'accueil de la mairie, entretien des bâtiments scolaires et chauffage de l'église

(2) dont réparations de voirie, mobilier urbain, aménagements sécuritaires des abords d'écoles

(3) dont études RN 43, aménagements du terroir du 15, aménagements cité Belgique...

Cette année encore, 0% d'augmentation des taux communaux

La part communale n'augmentant pas, les taux restent inchangés à 10,62 % pour la taxe d'habitation, 19,86 % pour le foncier bâti et 61,95 % pour le foncier non bâti. Seules les bases locatives ont été revalorisées par les Services Fiscaux (coefficient : 1,018). Rappelons que la taxe professionnelle est maintenant perçue par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Mai 2005

Jeudi 5 mai

14 h à 17 h 30 – 4 jours de Dunkerque (voir pages 1 et 2)

Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative du 60^e anniversaire de l'armistice :
11 h, place de la République – Départ du défilé avec les enfants du collège et des écoles
matin – Marché aux puces des Tulipiers
toute la journée, salle Varet – Tournoi de Basket

Vendredi 13 mai

16 h, salle Caullet – Rencontre chorale de l'école Lamendin

Samedi 14 et Dimanche 15 mai

Week-end de Pentecôte (voir programme)

20, 21, 22, 27, 28 mai

Gala de Danse (complet)

Samedi 21 mai

stade Saint-Albert – Challenge "Marcel Caron" des Boules Ferrées

Mercredi 25 mai

14 h 30, résidence Voltaire Leclercq – Après-midi en chansons
avec Mauricette et ses chanteurs (gratuit)

Dimanche 29 mai

11 h 30, salle d'honneur – Réception de Fête des Mères
de 8 h à 20 h – Référendum sur la constitution européenne

Gohelliades 2005 : voir programme en encart

Début Juin 2005

Samedi 4 juin

Fête de l'école Émilienne Moreau
14 h, Local-Club – Concours de boules du Javelot-Club

Les manifestations
mentionnées
dans l'agenda
sont ouvertes à tous
(sauf mention contraire).
Vous y êtes
cordialement invités.



Fête BMU 2005 : changement de date

Le dépliant-programme des Gohelliades joint à cet Agir Ensemble mentionne, en dernière page, un grand moment festif d'envergure régionale organisé par l'association Bassin Minier Unesco 2005, le 17 juin prochain sur les terrils du 11/19.

Les premières réunions d'organisation de cet événement ont montré que le délai était trop court pour mobiliser les différents acteurs. Il a donc été décidé de reporter cette manifestation au samedi 10 septembre.

Notez le déjà sur vos agendas !

Spectacle de Daniel Guichard : il reste quelques places !

Le Comité Local d'Actions Gérontologiques (CLAG) organise un déplacement à Lille (théâtre Sébastopol) le 18 novembre après-midi, pour le spectacle de Daniel Guichard. Il reste quelques places disponibles. Tarif : 25 €, comprenant le spectacle et le transport. Renseignements : Brigitte ou Marie-Jo au 03 21 78 64 69.

Local jeunes : horaires d'ouverture

Le local jeunes, animé par Julie, est ouvert du mardi au samedi. Les mardis, jeudis et vendredis de 17 h à 19 h, les mercredis et samedis de 14 h à 19 h.